



Communiqué du SNUipp-FSU45

Orléans, le 27 février 2016

Carte et rythmes scolaires du Loiret : plus que jamais, des conditions de travail améliorées pour un apprentissage de qualité !

Non le SNUipp-FSU du Loiret n'était pas « aux abonnés absents », comme l'écrit la République du Centre dans son édition de samedi 27, à l'issue du CTSD du Loiret qui s'est tenu ce vendredi 26 février. Il était effectivement injoignable et pour cause. Il avait appelé à 17h30 le même jour à un rassemblement devant la mairie de St Jean de Braye où se tenait un Conseil Municipal afin de protester contre le projet de modification du moment du « Temps d'Activités Périscolaire (TAP) » qui induirait un changement des horaires de l'école sans consulter les principaux acteurs que sont les enseignants. Nous y reviendrons.

Carte scolaire: la vraie priorité : faire baisser les effectifs par classe !

Pour ce qui concerne la carte scolaire, si nous ne pouvons que nous réjouir d'une dotation de 80 postes pour le Loiret, elle ne fait que répondre à une démographie galopante et récurrente. En effet, 650 élèves supplémentaires sont attendus dans le Loiret à la rentrée 2016 dont une très grande majorité sur Orléans et son agglomération est et sud. En témoigne la carte scolaire qui faisait état de nombreuses possibilités d'ouvertures sur Orléans centre, la Source et sur St Jean de Braye mais qui faute de locaux ou d'une re-sectorisation qui tarde n'ont pas pu avoir lieu. Pour autant, au-delà de ces précisions, le SNUipp-FSU a rappelé, que les priorités étaient d'abord **la baisse des effectifs par classe !! (20 maximum par classe en Education prioritaire et 25 hors EP)** et donc l'abaissement des seuils d'ouvertures et de fermetures. Ces mesures n'y répondent pas. Le DASEN avait lui-même reconnu, dans un GT préalable, que **"le fait d'abaisser ne serait-ce que de "1" les seuils nécessitait 80 postes" (dixit) !!** Avec l'impossibilité de créer d'autres postes donc. D'où l'appréciation relative par le SNUipp-FSU de cette dotation et de ces décisions. Ce ne sont pas les 7 postes de remplaçants créés, bien que nécessaires, qui vont ne serait-ce que palier au nombre d'absences. L'IA situait fin janvier à 9,3 % (6,5 % en décembre), le nombre d'absences non remplacées. Le SNUipp-FSU chiffrera lors du prochain CDEN du 9 mars les besoins du département en terme de remplacement pour absence mais aussi pour relancer une véritable formation continue, en déshérence, dont tous les stages, ou presque, ont été annulée, faute de moyens de remplacement justement. De plus, le SNUipp, après avoir signalé quelques écoles dont la situation aurait dû être étudiée, a dénoncé, une fois de plus, les effectifs des ULIS (Unités Locales d'Inclusion Scolaire). En effet, ces classes spécialisées incluses dans des écoles et dont l'effectif est textuellement limité à 12 élèves voit plus de 60% de celles-ci les dépasser dont 44% à 14 élèves !! Le SNUipp a demandé qu'une ou 2 structures soient créées immédiatement, puisque rien n'était encore prévu par le DASEN, notamment sur le Montargois où nombreuses sont celles dépassant 14, afin de « désengorger » ce secteur.

Rythmes scolaires à St Jean de Braye: 2 élus reçoivent parents et enseignants en colère mais ne répondent pas à leurs attentes.

Le SNUipp-FSU avait demandé 2 choses au maire :

1. Qu'une délégation d'enseignants soit reçue et entendue
 2. Une salle afin que les enseignants puissent se réunir dans le cadre d'une information syndicale.
- Pour l'une, les élus nous ont proposé 2 horaires sur le temps scolaire incompatibles avec notre demande. Nous attendons donc une nouvelle date et un horaire, cette fois-ci, convenant aux enseignants. Pour l'autre, nous venons enfin, ce matin, de recevoir une réponse nous allouant une salle sur St Jean de Braye : la mobilisation commence-t-elle à payer ?